

COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN

RECUEIL DES ACTES à CARACTERE

REGLEMENTAIRE

MOIS de OCTOBRE – NOVEMBRE – DECEMBRE 2005

SOMMAIRE

1 - DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 NOVEMBRE 2005

▣ Approbation des tarifs portuaires 2006	Page 1
▣ Approbation de l'avant projet détaillé du réaménagement du gymnase des capellans en salle polyvalente (phase 3)	Page 2 à 3
▣ Réalisation d'une ludothèque et d'un R.A.M. – Approbation de l'APS	Page 4 à 5
▣ Acquisition de l'immeuble PERRIN – DELCROS	Page 6 à 7
▣ Désaffectation et classement dans le domaine privé de la commune (parcelle AC 356)	Page 8 à 9
▣ Cession des parcelles AW 148-151-152-155 – ZAC de la Vigie	Page 10 à 11
▣ Cession d'un délaissé de terrain – RUE MAUCLAIR à M. DAMAGGIO	Page 12
▣ Fixation d'un tarif de service public	Page 13
▣ Adjonction d'un troisième four par la société CYDEL à l'usine d'incinération de Calce.	Page 14
▣ Recrutement des non titulaires pour 2006.	Page à 15
▣ Décision modificative – Modification des crédits d'investissement.	Page 16
▣ Attribution de subventions.	Page 17 à 18
▣ Produits irrécouvrables.	Page 19
▣ Virements de crédits	Page 20 à 21
▣ Vote de crédits supplémentaires	Page 22 à 23
▣ Adhésion à une agence de l'urbanisme	Page 24
▣ Modification du tableau des effectifs	Page 25 à 27
▣ Mise à disposition de terrains – Aménagement de sentiers multi usages	Page 28

Séance du 15 DECEMBRE 2005

▣ Modification du tableau des effectifs	Page 29 à 31
▣ Petit train touristique – délégation de service public	Page 32 à 33
▣ Déclassement d'un tronçon de chemin rural	Page 34 à 35
▣ Approbation du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage	Page 36
▣ Attribution de subventions	Page 37 à 38
▣ Virements de crédit	Page 39
▣ Autorisation d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement	Page 40 à 42
▣ Vote de crédits supplémentaires : - Commune - Prade III	Page 43 à 45

✦ Séance du 22 DECEMBRE 2005

▫ Délégués du conseil municipal à l'Office de Tourisme – nouvelle désignation	Page 46 à 47
▫ Bilan de la concertation et approbation de la révision simplifiée du POS – Secteur de La Routes.	Page 48 à 51
▫ Participation pour voirie et réseaux divers	Page 52 à 53
▫ Réalisation d'une ludothèque et d'un relais d'assistantes maternelles – approbation de l'avant projet définitif	Page 54

2 - DECISIONS DU MAIRE

✦ MOIS D'OCTOBRE 2005

▫ Règlement d'honoraires au Cabinet d'Avocats COULOMBIE-GRAS-CRETIN d'un montant de 8 611.20 € TTC dans le cadre de la consultation et de l'étude de dossiers relatifs à l'aménagement de la zone de « Las Routes »	Page 55
▫ Règlement d'honoraires au Cabinet d'Avocats HENRY-GALIAY & CHICHET d'un montant de 717.60 € TTC dans le cadre de la consultation relative à la légalité de l'institution d'une redevance en contrepartie de l'usage du plan incliné qui permet aux usagers du Port d'accéder au plan d'eau et sur l'institution de tarifs différenciés	Page 56
▫ Souscription d'un crédit multi-index d'un montant maximum de 6 000 000 € auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Méditerranée, pour une durée de 30 ans et 3 mois.	Page 57 à 59
▫ Approbation d'un avenant dont le projet de texte définitif est joint, portant révision triennale du montant du loyer de l'ensemble immobilier sis avenue François Desnoyer, pour lequel un bail à été consenti à l'Etat (Gendarmerie Nationale) pour une durée de 9 ans à compter du 1 ^{er} juillet 2002.	Page 60
▫ Contrat de location à Mme [REDACTED] d'un local dans le bâtiment C de la Résidence du Port, à partir du 1 ^{er} novembre 2005, afin d'y exercer une activité de vente au détail (alimentation).	Page 61

✦ MOIS DE NOVEMBRE 2005

▫ Exercice du droit de préemption urbain d'une habitation 6 rue Jules Romains au prix de 152 000€.	Page 62
▫ Insertion d'un nouvel article dans la décision instituant la régie de recettes pour l'encaissement du produit des redevances pour stationnement sur plan d'eau et terre-pleins	Page 63 à 64
▫ Institution d'une régie de recettes pour l'encaissement du produit des droits de place sur le domaine public portuaire, auprès du SPIC-MAIRIE, à compter du 1 ^{er} novembre 2005.	Page 65 à 66
▫ Résiliation au 30 novembre 2005, du contrat passé avec Mlle [REDACTED] le 05 Mars 2002 pour la location d'un logement communal, 3 rue J.J. ROUSSEAU	Page 67
▫ Règlement d'honoraires au Cabinet d'Avocats HENRY-GALIAY & CHICHET d'un montant de 478.40 € TTC dans le cadre d'une consultation relative aux expropriations	Page 68
▫ Contrat de location à Mr [REDACTED] d'un local communal à la rue Prosper Mérimée à compter du 1 ^{er} décembre 2005.	Page 69
▫ Résiliation au 30 novembre 2005, du contrat passé avec Mr [REDACTED] le 29 novembre 2002 pour la location d'un logement communal, 3 rue G. FLAUBERT	Page 70
▫ Règlement d'honoraires au Cabinet d'Avocats Alain EUSEBE d'un montant de 4 640.48 € dans le cadre de la consultation en matière fiscale	Page 71
▫ Règlement d'honoraires d'un montant de 2005.62€, et de 358.80€ TTC, à Maître AMADEI dans le cadre des consultations et de l'assistance relatives au suivi du transfert à titre gratuit des dépendances du domaine public portuaire.	Page 72

MOIS DE DECEMBRE 2005

▫ Rachat de la concession perpétuelle de casier cinéraire n° 5, bloc F, du cimetière communal, vide de toute sépulture, pour être mise à la disposition d'un nouvel acquéreur.	Page 73
▫ Ouverture d'un crédit de trésorerie auprès de la caisse régionale de crédit mutuel sud méditerranée pour une durée de 1 an, pour couvrir des besoins temporaires de liquidités de la Régie du port.	Page 74
▫ Location d'un logement communal, 1 rue Gustave Flaubert, à compter du 1 ^{er} janvier 2006, pour un montant de 229€.	Page 75
▫ Location d'un logement communal, 3 rue Gustave Flaubert, à compter du 1 ^{er} janvier 2006, pour un montant de 261.50€.	Page 76
▫ Désignation de la SCP NICOLAY et LANOUELLE, comme avocat au Conseil d'Etat aux fins de défendre les intérêts de la commune, suite à l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Marseille sur la décision de refus de la commune de faire droit à la demande de détachement formulée par Mme Michèle CAZAUX pour exercer des fonctions d'attaché Parlementaire.	Page 77

3 - ARRETES DU MAIRE

MOIS D'OCTOBRE 2005

▫ Arrêté portant réglementation permanente concernant 4 passages piétons sur la rue Carlos Lazermé aux intersections des rues Auguste Conte, Casimir de Lavigne, Henri Barbusse.	Page 78 à 79
▫ Arrêté portant réglementation permanente concernant un passage piétons sur la rue Charles Perrault, angle de la rue Rémi Belleau.	Page 80
▫ Arrêté de voirie communale provisoire suite à des travaux de démolition rue Eugène Delacroix à Saint-Cyprien, du 24 octobre jusqu'à la fin des travaux	Page 81
▫ Arrêté portant réglementation provisoire concernant l'accès des piétons au baladoir Jean d'Ormesson et ceci, jusqu'à ce que la situation sera redevenue normale.	Page 82
▫ Arrêté portant réglementation du terrain de camping aménagé permanent pour l'accueil des campeurs et de caravanes dénommé « Bosc d'en Roug »	Page 83 à 86
▫ Arrêté municipal portant interdiction temporaire d'utilisation du stade de la tîne, du stade de la plaine de jeux et du stade grillagé. Les accès seront rétablis dès que la situation sera redevenue normale.	Page 87
▫ Arrêté portant réglementation permanente de circulation, rue Eugène Sue	Page 88
▫ Arrêté n°05/URB/0119 annulant l'arrêté complémentaire n°05/URB/0003 du 13 janvier 2005 à l'arrêté n°4/URB/110 du 29/11/2004 relatif à la 10 ^{ème} modification du plan local d'urbanisme de la commune	Page 89
▫ Arrêté n°05/URB/0118 prescrivant l'enquête publique d'un projet de révision simplifiée du plan d'occupation des sols de la commune, d'une durée de 31 jours, à compter du 14 novembre 2005 jusqu'au 14 décembre 2005 inclus.	Page 90 à 91
▫ Arrêté n°05/URB/0120 portant autorisation d'ouverture d'un établissement recevant du public, dénommé « HOTEL LES GLYCINES », transformé en 12 logements et 1 bar-PMU au rez-de-chaussée	Page 92 à 93

MOIS de NOVEMBRE 2005

▫ Arrêté portant réglementation permanente de circulation zone 30 – Cami de la Mar – l'arrêté du 27 avril 2005 exécutoire le 27 avril 2005 est abrogé	Page 94
▫ Arrêté portant réglementation provisoire stationnement et circulation le dimanche 18 décembre 2005 – quartier place de la République	Page 95
▫ Arrêté portant réglementation provisoire pour les piétons d'accéder au baladoir Jean d'Ormesson et à la promenade de front de mer	Page 96

▫ Arrêté n°05/URB/00121 portant autorisation d'ouverture d'un établissement recevant du public, le gymnase des capellans, destiné à organiser une soirée, le 19 novembre 2005, par l'Association « els pitits de de sant cebria ».	Page 97 à 98
▫ Arrêté de nomination d'un régisseur, Mr Serge PALLARES, et régisseur suppléant, Mlle Christelle PIDEIL, pour la régie de recettes relative à l'encaissement du produit des droits de place sur le domaine public portuaire, à compter du 1 ^{er} novembre 2005.	Page 99 à 100
▫ Arrêté n°05/URB/0122, prescrivant la 11 ^{ème} modification du plan d'occupation des sols de la commune	Page 101 à 102
▫ Arrêté portant réglementation provisoire de circulation –Circulation réduite à une demi chaussée, sur le Chemin d'al Roure, entre l'intersection de l'Impasse Sinclair et la Route d'Alenya du 22 Novembre 2005, jusqu'à la fin des travaux.	Page 103
▫ Arrêté portant réglementation provisoire de stationnement pour des bus sur la rue Vaugelas.	Page 104
▫ Arrêté portant réglementation permanente de circulation sur le Chemin de Latour Bas Elna à la mer. Dans sa partie comprise entre le Cami de la Mar et le Chemin de las clottes, les véhicules circuleront dans le sens Cami de la Mar vers le Chemin de Las Clottes.	Page 105
▫ Arrêté portant réglementation permanente de circulation – Rue Baudelaire et Rue Jacques Brel. Les véhicules venant de la Rue Baudelaire et de la Rue Jacques Brel devront céder la priorité aux véhicules circulant sur le Chemin Rural d'als Cagnes	Page 106
▫ Arrêté portant réglementation provisoire de circulation. Circulation réduite à une demi chaussée sur la RD 81 dans sa partie comprise entre le rond point de l'étoile et le rond point Barbusse, à hauteur des travaux de pose de guirlande de Noël réalisés par les services techniques municipaux.	Page 107
▫ Arrêté portant réglementation permanente de circulation : implantation d'un passage piétons sur la Rue François Arago, à l'intersection de la Rue Matisse	Page 108
▫ Arrêté de voirie communale, en vue de travaux, du 28 Novembre jusqu'à la fin des travaux, au n° 7 Rue Duhamel.	Page 109

MOIS de DECEMBRE 2005

▫ Arrêté n°05/URB/0122, intégrant dans les études de la révision du PLU, les secteurs situés lieudits « Las Velles », « le Bosc », « Colomine de Villerasse » - section AL et AC et lieudits « l'Hortert », « la Vigie » et « Colomine d'en Roque » - sections AT.	Page 110
▫ Arrêté portant réglementation permanente de circulation : implantation d'un passage piétons Rue Pierre Camo à l'intersection de la Rue Paul Eluard	Page 111
▫ Arrêté n°05/URB/00124, portant autorisation d'ouverture d'un établissement recevant du public, le gymnase de la plage, par Mme VINCENT Marie, directrice de l'école « ALAIN », le 04 décembre 2005, dans le cadre de la rife traditionnelle	Page 112 à 113
▫ Arrêté de voirie communale, autorisant à installer un échafaudage devant l'école de musique, rue Blaise Cendrars, du lundi 09 décembre 2005 jusqu'à la fin des travaux	Page 114
▫ Arrêté portant résolution d'un sous-traité d'exploitation de plage n°5, du secteur 1 de la plage de Saint-Cyprien	Page 115
▫ Arrêté portant réglementation provisoire de stationnement et circulation, le dimanche 1 ^{er} janvier et le lundi 2 janvier, dans les rues suivantes en raison du feu d'artifice : <ul style="list-style-type: none"> - la totalité du Quai Jules Verne et le Quai d'honneur, - le Quai Rimbaud jusqu'à l'intersection du Chemin des douaniers, - le parking du Quai Rimbaud face à la Capitainerie 	Page 116 à 117
▫ Arrêté municipal portant réglementation provisoire de circulation, sur la rue François Rude à hauteur de l'installation de la grue, du mercredi 14 décembre 2005 jusqu'à la fin des travaux.	Page 118
▫ Arrêté municipal portant réglementation provisoire de circulation, entre le rond point de l'étoile et le rond point Maillol, à hauteur des travaux de curage réalisés par l'entreprise la pyrénéenne hygiène service.	Page 119
▫ Arrêté abrogeant l'arrêté du 14 juin exécutoire le 15 juin concernant la circulation sur la rue Verdi et sur le parking de Grand Stade	Page 120
▫ Arrêté portant règlement général des emplacements publics de la commune de Saint-Cyprien- Modificatif	Page 121 à 122
▫ Arrêté portant réglementation permanente de circulation – le stationnement des véhicules sera interdit sur le parking public Eugène Delacroix, tous les jeudis à partir de 20h00 à tous les vendredis 15h00	Page 123 à 124

L'intégralité du recueil des actes administratifs de la commune de Saint-Cyprien est mise à la disposition du public en Mairie et Mairie-annexe pour consultation.

